

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 4 (1926)

Artikel: Habitation gauloise de l'oppidum de Genève
Autor: Blondel, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727647>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



HABITATION GAULOISE DE L'OPPIDUM DE GENÈVE

L. BLONDEL.



ARMÉ tant de bouleversements nécessaires pour établir les nouveaux quartiers dans le centre urbain, un des plus importants que la ville ait dû exécuter était la création d'une rue derrière les immeubles de la rue de la Rôtisserie. On a profondément entaillé le flanc de la colline, démoli et reconstruit entièrement les murs des terrasses qui soutiennent l'ancien hôtel du résident de France, maintenant l'immeuble du Musée. Outre l'intérêt qu'a présenté ce travail difficile, car il fallait éviter les glissements de terrain et soutenir par de profonds étais de béton armé les constructions supérieures, cette entreprise a fourni l'occasion de constater les premières habitations qui se sont établies sur le promontoire genevois.

Pendant la première étape des travaux, qui ont débuté du côté de la Tour-de-Boël, à peu de profondeur en dessous des anciennes fondations, on a rencontré un sable d'alluvion très fin et compact, ressemblant par endroits à de la molasse friable. Dans la deuxième étape, vers l'est, sous le corps de bâtiment peu élevé qui dépend de l'immeuble du Musée, la nature du terrain se modifiait entièrement. En forant d'avance les puits pour établir les piliers de soutènement des maisons, les entrepreneurs s'étaient déjà aperçus de cette différence du sous-sol et avaient dû descendre les piles beaucoup plus profondément dans cette partie pour trouver une base résistante. Cette dépression, cette poche de remblais, peu large il est vrai, correspondait exactement au fossé que nous avons étudié il y a deux ans et où nous avons recueilli plusieurs blocs antiques¹. Nous rendant compte du grand intérêt que pourraient présenter ces travaux, aidés de MM. Pierre Revilliod et

¹ *Genava*, t. II, p. 85 et suiv.

Louis Reverdin pour la question de la faune, ainsi que de M. Joukowski pour l'étude des terrains, nous avons suivi jour après jour le déblayage de cette région. En remerciant ici ces collaborateurs, nous devons aussi exprimer notre reconnaissance à MM. Vaucher et Aulas, entrepreneurs, de nous avoir facilité nos recherches,

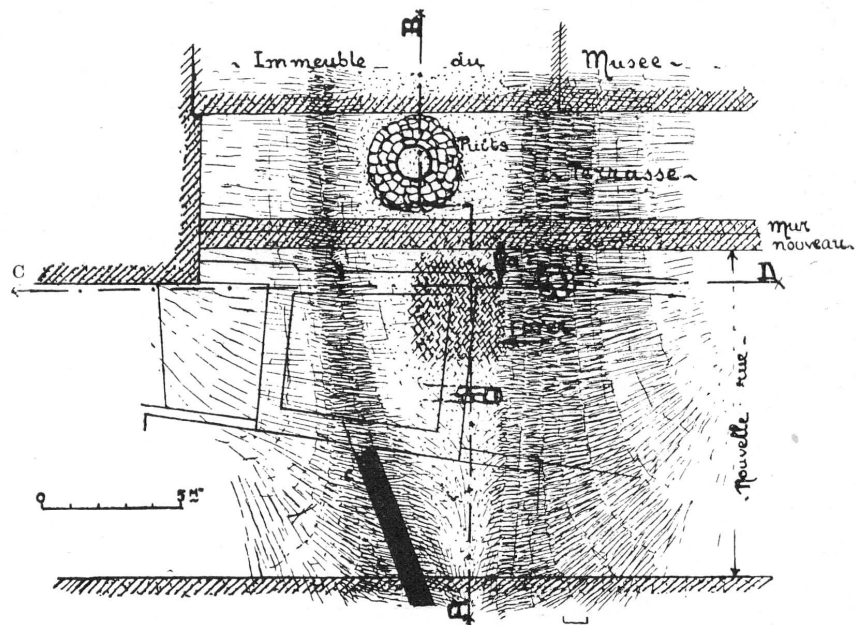
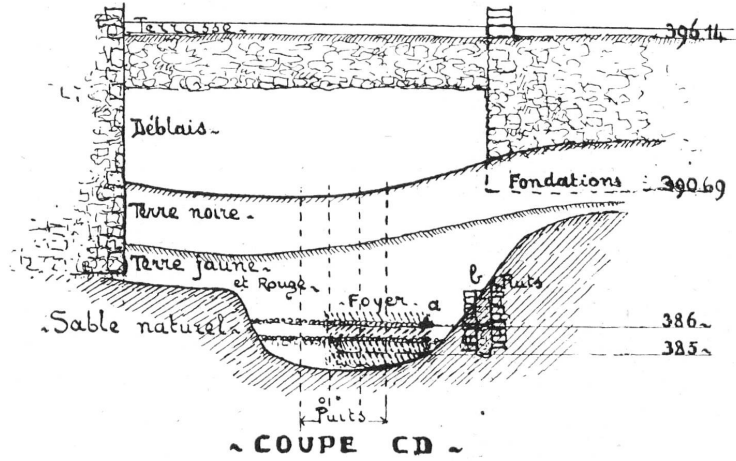


FIG. 1. — Plan et coupe du terrain sous l'immeuble du Musée.

malgré les difficultés techniques et la rapidité avec laquelle il fallait procéder aux travaux. Le creusage, effectué par sections verticales successives, de l'ouest à l'est, nous a permis de suivre assez exactement la superposition des différentes couches du sol.

Nature du terrain. — Alors que le bâtiment principal du Musée reposait sur le terrain vierge, toute l'annexe basse avait des bases peu profondes fondées sur un amas de déblais relativement modernes. Aussi des fissures, déjà anciennes, trahissaient le manque de solidité du sous-sol. Cette première couche de déblais, accumulée entre le vieux mur de terrasse et l'annexe, mesurait sous les fondations 3 à 4 mètres. Puis s'étendait une couche de terre noirâtre grasse, remplie d'os, humide, où nous avons relevé des poteries romaines, dont quelques rares fragments de vases sigillés et unis du centre de la France. Cette zone était interrompue à l'est par une cave du moyen âge, remblayée, en communication avec les caves de l'immeuble voisin, le 18 Péliisserie. Elle a probablement été condamnée au XVII^e siècle lorsque toute la parcelle fut modifiée par Fatio et Jacob de Chapeaurouge, qui établirent là des jardins¹. Dès le début de cette couche noire commençait un puits que nous suivrons jusqu'au bas des fouilles. (*Fig. 1, plan; fig. 2, coupe A-B.*)

En dessous de cette couche noire, haute en moyenne de 2 mètres, apparaissait, comme tranchée au couteau, une couche de sable jaunâtre déjà remué, avec des poteries peintes, des os d'animaux, des poteries ordinaires, enfin, à la base, un étage de sable rougeâtre avec des petits cailloux, beaucoup d'ossements, des poteries noires, grises et peintes de la Tène. L'ensemble de la zone jaune et rouge formait une hauteur de 4 mètres environ, dont plus d'un mètre pour la couche rouge. Au total, il faut calculer, du niveau de la terrasse supérieure jusqu'à la base de l'axe du ravin, une hauteur de plus de 11 mètres de remblais. Cette épaisseur devenait naturellement moins considérable à mesure qu'on se rapprochait du lac, en avant de la terrasse supérieure; elle ne mesurait plus que 5 m. 50 sous la cour de la maison n° 16 Péliisserie. Ces remblais représentaient un cube très important qui a été déplacé entièrement au cours des travaux.

Les différentes couches que nous venons d'énumérer n'étaient pas horizontales, mais dessinaient une courbe peu prononcée se relevant à l'est et à l'ouest. Par contre, vers la base du ravin, les talus formés par le sol naturel sous le remblai jaune et rouge prononçaient une pente aussi raide que celle d'un fossé taillé de main d'homme. Le talus du côté de l'est dessinait dans sa partie supérieure une inclinaison moins forte que celui de l'ouest. La partie inférieure du fossé ressemblait à une cuvette à fond très plat, d'environ 6 mètres de large; la déclivité dans le sens longitudinal, soit du sud au nord, très faible au début, allait en s'accroissant sous la cour du n° 16, pour descendre brusquement au-delà.

Si l'on examine dans son ensemble la forme de ce ravin, soit de la rue de la Rôtisserie jusqu'à l'immeuble du Musée, on remarquera qu'élargi dans sa partie inférieure, il se rétrécit dans la pente la plus raide de la colline, pour s'évaser de nouveau un peu vers le haut, où son inclinaison redevient très faible. Mais partout

¹ Archives d'Etat. Evêché gr. 5., r. fol. 727 et suiv.

les différentes coupes transversales établies au cours des travaux indiquent des talus latéraux très raides et un fond de cuvette légèrement arrondi. Nous croyons toujours plus fermement à un fossé fabriqué. Après coup, les eaux pluviales et les constructions ont altéré son profil primitif. A la fin de l'époque romaine, cette faille déjà à demi-remblayée a été pourvue d'un mur longitudinal (*Fig. 1 plan, c.c.*) qui, du reste, ne suivait pas sur son parcours toujours le même côté du ravin.

On peut se demander si, en plus des déblais ordinaires, il n'y a pas eu de forts éboulements ou glissements des sables. Pour ce qui concerne la couche rouge, la stratification était très régulière avec superposition de galets. Le haut de la couche jaune avait par contre subi un certain bouleversement, bien que l'étage de coloration

noire se soit superposé, sans jamais se mélanger avec ce qui était en dessous. Ceci démontrerait que les éboulements, s'ils ont eu lieu, ne sont que partiels et antérieurs à la couche noire romaine.

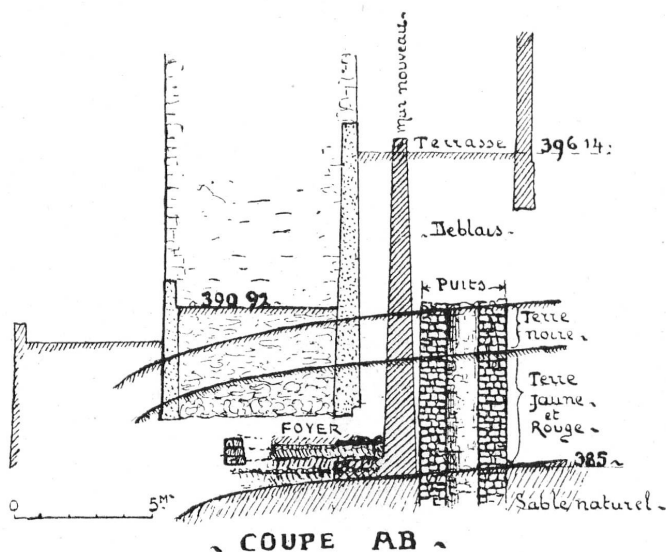


FIG. 2. — Coupe longitudinale du ravin sous l'immeuble du Musée.

il est évident que nous avons ici des dépôts de l'époque romaine et du haut moyen âge. A la base de cet étage se sont rencontrés quelques rares fragments de poterie sigillée rouge des I^{er} et II^e siècles ap. J.C., ainsi que des vases noirs et gris ordinaires de l'époque impériale. Passablement d'os d'animaux domestiques étaient mélangés à cette terre grasse. Arrivant jusqu'à fleur de la surface supérieure de cette zone, en dessous des fondations de l'annexé, les ouvriers ont dû détruire un puits de grande dimension. Son diamètre intérieur mesurait 1 m. 23 et les parois 0 m. 90 d'épaisseur, il était entièrement comblé jusqu'à son ouverture. Les parois se composaient d'un mur de pierres sèches, sans aucun mortier, dont les pierres, surtout des granits et serpentines, étaient bien appareillées. Les blocs avaient en moyenne 30 cm. sur 25 à 40 cm. Le puits doit descendre profondément dans le sol de la colline, car nous n'avons pas vu, même dans le sable naturel, la fin des

Description des objets recueillis dans les déblais. — Nous n'avons rien à signaler dans la couche des déblais supérieurs modernes.

Zône noire. — Par l'analyse des objets, des tessons recueillis dans cette couche,

assises. Cependant, à la base des fouilles, les traces d'humidité se faisaient déjà sentir. Nous pouvons affirmer que ce puits, construit dans l'axe du ravin, est d'origine romaine, de basse époque il est vrai. Entre les joints nous avons remarqué de nombreuses tuiles de calage, fragments de *tegulae*, caractéristiques de cette période. Les puits de cette dimension sont rares sur le haut de la colline, à part celui du Perron, l'ancien « Puits St-Pierre »¹ et celui de la maison Tavel; nous n'en connaissons pas d'autre, surtout aussi près de l'extrémité du promontoire de la ville. Il n'existe pas de véritable source dans cette région, les eaux de suintement proviennent de canalisations défectueuses ou de la filtration d'eaux de pluie. Il est possible que quelques-uns de ces puits soient descendus jusqu'au niveau du lac; c'était le cas du Puits Ste-Claire (Palais de justice), remblayé malencontreusement il y a une vingtaine d'années. Parmi ces déblais noirs nous n'avons recueilli qu'une seule signature d'amphore vinaire, L.F.O. connue à Lyon et à Ste-Colombe près Vienne².

Zône de sable jaunâtre. — Nous avons vu que cette couche était complètement différente de la précédente; elle se prolongeait non seulement sous la terrasse supérieure mais aussi sous la cave d'un corps de logis du XV^e siècle, de forme rectangulaire, dépendant du n° 16 Pélisserie. Cet édifice pourvu de murs épais et très durs a offert une grande résistance au moment de sa démolition. La cave soigneusement voûtée avec des quartiers de grès supportait une sorte de tour, dont les fondations peu profondes avaient cependant entamé les différentes couches du terrain. Sous le pavage de la cave, la stratification se présentait de la manière suivante: un premier étage de débris noirs du moyen âge avec quelques fragments de vases romains, puis sur 45 cm. le sable jaune et gris avec des crânes de vaches et quelques poteries noires romaines, enfin à la base, sur 1 m. 05, les sables rouges dont nous reparlerons plus loin.

Toute la couche jaune est entièrement romaine et peut se placer comme période au début du I^{er} siècle, à un moment de transition. Ceci est reconnaissable, soit aux débris de vases peints à tradition gauloise, soit à la faune qui n'est plus la même que dans le sable rouge. Nous examinerons la catégorie des vases peints en même temps que les trouvailles de la zone la plus inférieure.

Zône de sable rouge. — La nature de cette couche inférieure, reposant sur le sable naturel, diffère aussi des autres. Elle n'était pas homogène, mais coupée par des bancs de galets et cailloux disposés horizontalement sur au moins trois

¹ Voir pour ce puits curieusement établi sous une terrasse: Archives d'Etat, chapitre inventaires 4, fol. 174 v°.

² C. I. L., XII, n° 100, p. 703.

rangs. Elle remplissait toute la base du fossé et frappait le regard par cette couleur rouge, très vive, du sable légèrement marneux. Mais sa plus grande particularité venait de l'accumulation d'ossements d'animaux, de tessons de poterie qui se touchaient tous, et de cendres qui couvraient une partie de la surface. Dès le début, nous avons reconnu les traces de la civilisation de la fin de l'époque du Fer. Ce n'est pas la première fois que nous trouvons ces couches de sable rouge sur la colline et précisément toujours associées aux débris domestiques de la Tène. Soit à la rue de l'Hôtel-de-Ville, soit à la rue du Vieux-Collège prolongée, soit encore à la rue de la Madeleine et à la rue de la Tour-de-Boël, invariablement nous avons reconnu une stratification de teinte rouge avec le plus souvent des cailloux, directement au-dessus du terrain naturel. Cette coloration est due probablement à une oxydation causée par l'eau; il semblerait qu'à cette époque il y ait eu un fort ruissellement entraînant des dépôts importants.

Cette zone inférieure est celle qui présentait le plus d'intérêt, tant au point de vue archéologique que pour l'étude de la faune. Elle se prolongeait tout le long du fossé jusque près du puits romain qui l'interrompait.

Habitation gauloise. — Après une inspection minutieuse des déblais, l'enlèvement de la cave et des murs de terrasse, nous avons reconnu qu'une aire charbonneuse tout à fait délimitée couvrait une partie seulement des dépôts rouges, environ 3 m. sur 4 m. (*Fig. 1 et 2, plan et coupes*). Cette surface, du reste, comprenait aussi l'endroit où il y avait le plus de débris. Parmi les cailloux nous avons récolté des fragments d'argile battue et durcie et des morceaux de sol, composés de terre argileuse avec de la poussière de tuile.

Indubitablement la fouille tombait sur l'emplacement d'une habitation. En effet, les fragments d'argile conservaient encore les traces de branchages; ce sont les restes des parois en clayonnage de la maison. Les morceaux de sol ou de foyer présentaient une surface lisse, noircie par le feu, et en dessous l'argile rougeâtre toujours moins cuite à mesure que la distance devenait plus grande par rapport à la surface. Des restes de parois et de foyers semblables ont été signalés dans toutes les habitations des oppides de la Gaule et plus récemment dans les fonds de cabane près de Bâle¹. Mais ici, bien que ce foyer soit dans une dépression, on ne peut pas l'assimiler à un fond de cabane creusé dans le sol, mais à une maison de plus grande dimension, à sol relativement plan. Il n'a pas été possible de délimiter exactement l'emplacement des parois de la maison. Sur un seul côté, dans la direction du lac, il y avait quelques gros blocs formant un petit mur en pierres

¹ J. G. BULLIOT, *Fouilles du Mont Beuvray*, 1899. *Album*, Pl. LV, E.F. — J. L. PIC, *Le Hradischt de Stradonitz*, 1906, pl. LVIII, n° 1. — K. STEHLIN, *Die prähistorische Ansiedlung bei der Gasfabrik in Basel*, *Indic. d'Ant. Suisses*, 1913, p. 9.

sèches. Nous pensons que c'est là le dernier reste d'une des bases de parois. Les fragments de foyer étaient plus spécialement localisés du côté de la colline, à l'angle S.O. de l'aire charbonneuse, avec des restes de briques à peine cuites. L'habitation devait avoir un plan carré, les parois en clayonnage reposaient, au moins du côté nord, sur un petit mur en pierres, non maçonné¹. Le sol de la maison se composait d'argile battue, avec adjonction de tuileau, enfin à un angle plus spécialement, l'emplacement du foyer. Le toit était probablement en chaume. Cependant, sous le sol presque entier il y avait du charbon, et un entassement d'os fendus pour en extraire la moelle, ainsi que de la poterie usuelle. Les Gaulois jetaient leurs détritiques de cuisine dans la case même et ne se donnaient pas la peine de les expulser au dehors. La couche des débris et du charbon, épaisse de plus d'un mètre, indique que l'habitation a duré assez longtemps et que le foyer a dû se déplacer à maintes reprises. Il est possible que du côté de la colline, en suivant le ravin, il y ait eu d'autres habitations, c'est même probable, seulement le puits a bouleversé ce massif de terrain.

Au même niveau que le foyer, au S.O. de l'habitation (cote 386,04), nous avons trouvé, le 19 octobre 1924, un squelette d'homme complet (*Fig. 1 et 2, a*). Il était étendu, la tête du côté sud, dans la direction sud-nord, les bras repliés sur la poitrine, dans une des couches de petits cailloux, au milieu des débris de poterie et d'os d'animaux. Cette trouvaille pose un problème, car cet individu doit être contemporain de l'habitation. Les stratifications étaient parfaitement en place, il n'est pas question d'un ensevelissement postérieur, surtout à cette profondeur (plus de 10 mètres en dessous du niveau de la terrasse). Or, à cette époque, le principe de l'incinération était plus répandu que celui de l'inhumation, au moins dans le centre de la Gaule. Il était d'un usage courant d'enfouir les restes calcinés des morts sous le sol de l'habitation. C'est le cas au Mont Beuvray. Mais à une exception près², dans cet oppide, tous les morts étaient brûlés. Il est évident qu'à la fin de l'époque de la Tène l'incinération était une coutume généralisée, mais nous croyons que dans notre pays, cet usage n'était pas encore absolu. Jusqu'à la fin de la Tène II et plus tard on enterrait plus souvent qu'on ne brûlait les cadavres, le cimetière de St-Sulpice en fait foi, et rien ne nous prouve l'incinération pour tous avant l'arrivée de César dans notre région³. M. Viollier ne semble pas le penser, au moins pour le territoire helvète, d'autant plus que l'usage gaulois ancien conservait l'inhumation⁴. Il est probable qu'à Genève, au confluent des civilisations, au moment de l'infiltration romaine, les deux modes étaient en usage. Il faut écarter l'idée d'une

¹ Construction fréquente, cf. DÉCHELETTE, *Manuel d'archéologie préhistorique*, t. II, p. 945-952 et suiv.

² BULLIOT, *op. cit.*, t. I, p. 78.

³ D. VIOLLIER, *Le cimetière gaulois de St.-Sulpice, Indic. Ant. Suisses*, 1917, p. 4 et suiv.

⁴ D. VIOLLIER, *Les sépultures du deuxième âge du Fer sur le plateau suisse*, 1916.

mort par accident, comme pour le cas signalé l'année dernière, à la rue du Vieux-Collège, car ici le squelette était normalement allongé, avec les bras repliés ¹.

Très près du mort, on a recueilli une arme en fer, sorte de grand coutelas allongé, dont on retrouve difficilement ailleurs un type analogue. Il est possible que ce couteau soit en rapport avec un instrument de cuisine plutôt que de chasse. L'oppidum de Stradonitz en a fourni un semblable, mais de dimension plus restreinte ².

Du même côté que le squelette, dans le talus du fossé, à 1 m. 50 de distance, s'enfonçaient les restes d'un puits de petite dimension (*Fig. 1, b*). Il était construit en molasses jaunes extrêmement fusées se confondant avec le sable naturel. A sa base il y avait une poche de sable gris lavé par l'eau, sans aucun débris, la margelle ne dépassait guère le niveau du terrain vierge du ravin. Ce puits devait dépendre de l'habitation toute proche.

Nous avons donc, pour la première fois reconnu les restes d'une habitation gauloise dans la ville même. Par un véritable hasard, cette partie du sol n'avait pas été bouleversée. Les déblais accumulés sous des terrasses de jardin ont préservé ces modestes témoins de l'oppide allobroge.

Poteries. — En l'absence d'objets importants, le seul moyen d'obtenir une chronologie relative vient de l'examen attentif des diverses poteries qui encombraient la couche rouge inférieure. Même dans ce niveau j'ai noté les hauteurs relatives de ces trouvailles. Pour la vaisselle usuelle grise, les types se sont trouvés semblables dans toute l'épaisseur du dépôt. Seules quelques pièces, retrouvées dans les cendres inférieures du foyer, dénotaient un aspect plus primitif, une pâte à gros grains, des vases faits à la main; mais à toutes les époques on trouve des pièces de facture inférieure ³. Nous avons alors recueilli quelques nouveaux éléments concernant la poterie peinte, trouvée en assez grand nombre soit dans la couche rouge, soit un peu plus haut, à la limite inférieure de la zone jaune. Il n'y en avait point dans le haut du jaune et dans le terrain noir.

Vases peints. — La présence de vases peints de la Tène n'est pas un fait nouveau à Genève, on en trouve des débris dans toute la vieille ville. Ils se rattachent aux formes que Déchelette désigne sous le nom de poterie peinte du « type de Bibracte ». Cet auteur, qui en a fait une étude spéciale et qui a cherché à délimiter leur aire de dispersion, a montré que si le centre de production de ces vases semble être dans la région de Roanne, Bibracte, Lezoux, leur limite géographique s'étendait bien plus

¹ *Genava*, t. III, p. 67.

² J. L. PIC, *op. cit.*, pl. XL, fig. 7.

³ J. DÉCHELETTE, *op. cit.*, t. II, p. 1483.

loin jusqu'au Hradischt de Stradonitz en Bohême¹. Genève, comme il le fait remarquer, se trouve être une des étapes de cette route de communication entre l'ouest et l'est de la civilisation gauloise. A Boutae (Annecy)², on a recueilli de nombreux fragments de cette poterie, de même que dans la région rhénane, à Mayence et à Bâle³. Les deux types principaux de vases sont le *guttus* ovoïde ou vase à liquides et l'*olla*, bol à lèvre renforcée d'un bord arrondi. Déchelette distingue aussi deux groupes chronologiques: l'un à décor curviligne, dérivé des motifs serpentins, doubles volutes, dans le style classique de la Tène et l'autre à décor rectiligne, où prédominent les lignes en zigzag, les damiers, les chevrons, les pyramides. A ces groupes viennent s'ajouter des vases portant des motifs avec représentation figurée, principalement des oiseaux, associés à la décoration linéaire. De ce dernier groupe ornemental, nous possédons deux *ollae* entières trouvées sur les Tranchées, décrites par M. Alfred Cartier⁴. Boutae a fourni le plus grand nombre de pièces de ce genre.

J'estime que l'on n'a pas assez tenu compte de ces groupements chronologiques. Cette céramique gauloise a persisté pendant plusieurs siècles, et à Boutae M. Marteaux pense que certaines pièces datent encore du début du III^e siècle ap. J. C. Il s'agit à notre avis d'une école régionale et de pièces qui diffèrent sensiblement des premières poteries de la Tène. Examinons maintenant les débris retrouvés dans cette fouille.

Très près du foyer, ce sont les restes d'un grand vase à liquides (18 cm. de diamètre) décoré uniquement de larges bandes blanches parallèles horizontales, sur fond rouge, sans aucun dessin; il semble plus ancien que les autres (*Fig. 3, N° 9*). On connaît au Musée de Saint-Germain et à Autun des cruches semblables, mais dont les bandes sont beaucoup plus étroites et nombreuses. Par contre Major a retrouvé à Bâle des pièces analogues. Un peu au dessus comme niveau, gisait une cruche de même forme, mais avec des dessins blancs très soignés en volutes, avec un fleuron crucifère, ressortant sur un fond brun violacé. Dans la partie supérieure, près du col, ces ornements sont recouverts par une bande rouge qui laisse transparaître les dessins. (*Pl. I, N° 1*). C'est la première fois que nous trouvons à Genève un vase à décor curviligne. Il ressemble beaucoup aux spécimens décrits par Bulliot et Déchelette. Au groupe des dessins rectilignes se rattachent plusieurs pièces, qui sont: Trois fragments d'un même *guttus*, avec lignes violacées verticales alternant avec

¹ J. DÉCHELETTE, *op. cit.*, t. II, p. 1488 et suiv. — *Les vases peints gallo-romains du Musée de Roanne, Revue archéologique*, 1895, t. I, p. 196. — *Les fouilles du Mont Beuvray, de 1897 à 1901*, 1904, p. 80, 160 et suiv. — PIC, *op. cit.*, p. 94 et suiv., pl. XLIX.

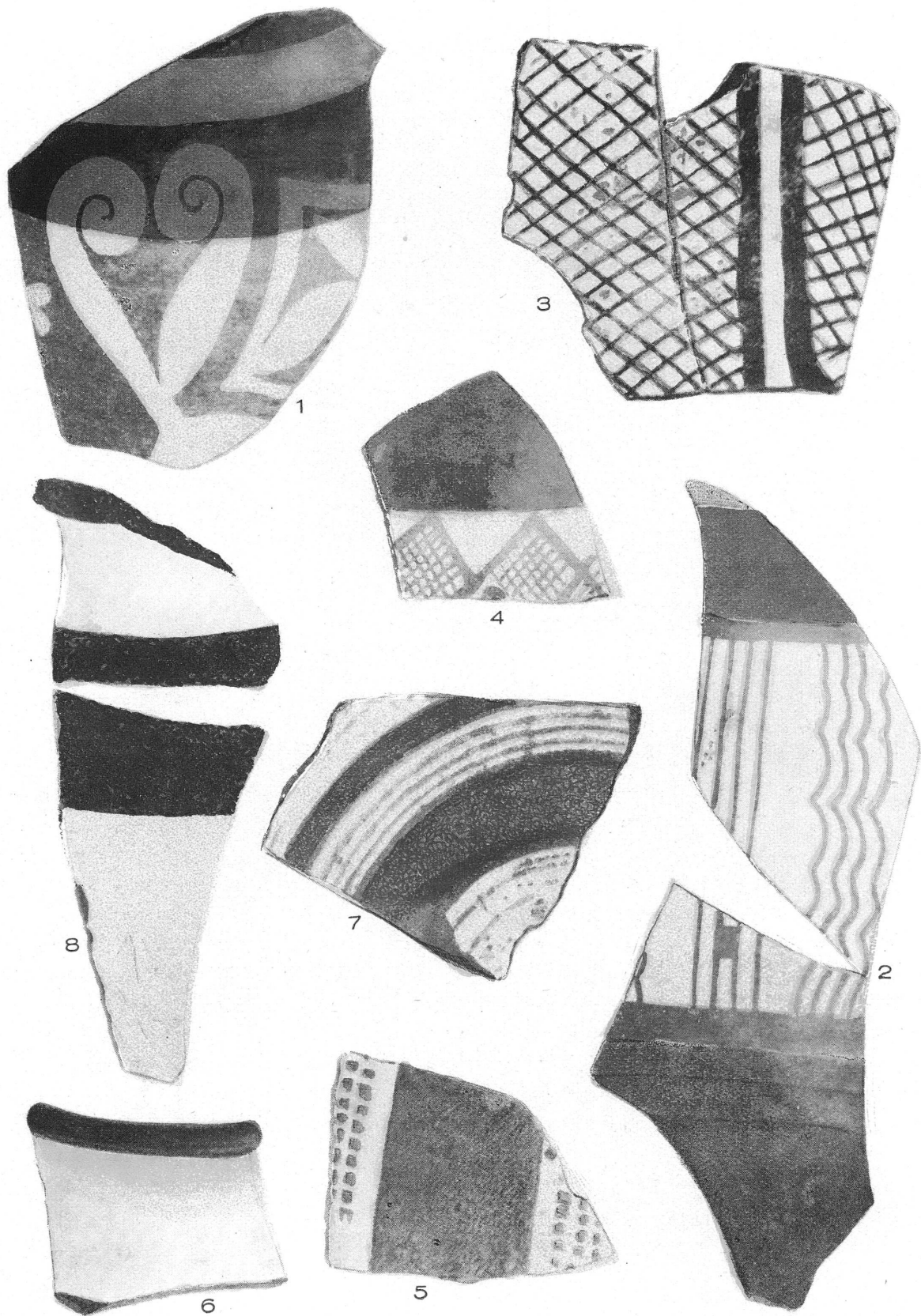
² Ch. MARTEAUX, *Boutae*, 1913 et suppléments dans *Revue Savoisiennne*, 1914, pl. CXXI, 1916, pl. CXXXVII.

³ E. MAJOR, *Die prähistorische Ansiedelung bei der Gasfabrik in Basel, Indic. Ant. Suisses*, 1919, p. 1 et suiv., pl. en couleurs.

⁴ A. CARTIER, *Revue des Etudes anciennes*, 1908, p. 257, pl. XV et XVI.

des zigzag, peints sur engobe blanc. En dessus et en dessous, des bandes rouges limitées par des filets violets. (*Pl. I, N° 2*). Un fragment de cruche; sur le fond blanc, se détache un réseau de traits brun-rouges en quadrillé, limité par des bandes de même couleur, verticales (*Pl. I, N° 3*). Un petit fragment, avec des chevrons remplis de grillages, ressortant en violet sur une bande blanche; au dessus la bande rouge laisse apercevoir des dessins rectilignes très effacés (*Pl. I, N° 4*). Un fragment avec une bande brunâtre verticale, assez large, accompagnée de zones blanches, sur lesquels se détachent des petits carrés, le sable adhère à la couleur brune (*Pl. I, N° 5*). Toutes ces dernières pièces étaient au même niveau. Outre cela, il faut ajouter 9 rebords de vases, de cruches, dont 3 ont le col rouge au dessus de la zone blanche, 3 ont le col blanc avec les lèvres du rebord en rouge, et 3 sont entièrement blanches (*Pl. I, N° 6*). Nous avons récolté encore beaucoup d'autres débris à bandes rouges et blanches, sans dessin ou avec des ornements violacés à peine visibles. Déchelette n'avait pas vu d'assiettes peintes et pensait qu'on ne devait pas en fabriquer. Cette fouille en a livré 5 morceaux. Ce sont des plats ou assiettes avec bandes concentriques rouges et blanches. (*Pl. I, N° 7*). La presque totalité des pièces, autant que l'on en peut juger par leur médiocre grandeur, se rapporte à des cruches ou *guttus* plutôt qu'à des bols. Aucun de ces vases n'avait des figurations d'oiseaux; mais encore dans cette fouille, comme dans le ravin de la Tour-de-Boël, nous avons récolté plusieurs fragments de vases à bandes peintes noires et blanches, qui forment une variété spéciale intéressante que nous ne retrouvons pas ailleurs (*Pl. I, N° 8*). Leur forme est celle de la grande cruche. Nous croyons donc, que dans l'ordre chronologique, il faut voir le développement de la poterie peinte gauloise de la manière suivante: Pendant la fin de la Tène, de simples bandes rouges et blanches (noires et blanches) ou bien des décors à sujets curvilignes prédominant, puis viennent les dessins linéaires, purement géométriques, enfin seulement et pendant le début de l'époque impériale les vases à sujets figurés. La bienfaisance a aussi une grande importance. Alors que dans les premiers groupes les couleurs sont tracées d'une main sûre et très égale, sur les vases à décor d'oiseaux les dessins sont grossiers, rigides et les couleurs moins unies. Ce sont en tous cas les constatations que nous avons faites en comparant les deux *ollae* du Musée avec les pièces de cette fouille. Les vases de cette dernière catégorie trouvés à Boutae semblent certainement moins fins et plus raides d'exécution. Il est probable qu'une officine de la région voisine a confectionné ces vases, perpétuant ainsi, en pleine époque classique, la vieille tradition gauloise, alors que les premières poteries nous sont parvenues des ateliers du centre de la Gaule.

Poteries grises et noires. — La plus grande partie des fragments de la couche inférieure est sans décor. Quelques-uns ont des dessins au peigne et au lisseur, principalement les cols des vases. On a trouvé toutes les variétés de tonalités, du noir au



Pl. I. Vases peints gallo-romains. Réd. $\frac{1}{3}$

gris, du rougeâtre au brun. Quant aux formes elles rappellent les types bien connus que l'on est sûr de trouver dans les habitations de la fin de l'époque du Fer. Nous ne songeons pas à reproduire ici tous les profils de ces vases et de ces assiettes, car c'est par centaines que nous les avons rassemblés, la plupart en menus fragments. Il serait insipide, du reste, de répéter des formes presque identiques et qui varient principalement dans l'échelle des grandeurs. Nous renvoyons aux planches de Bulliot

concernant le Mont Beuvray et aussi à l'étude si consciencieuse de Major à propos des trouvailles faites à l'usine à gaz de Bâle. Il faut remarquer une fois de plus, la grande unité de cette civilisation gauloise, les pièces recueillies sont pour la plupart identiques à celles des ateliers arvernes et éduens. Beaucoup de ces vases proviennent de ces centres, mais aussi du pays allobroge qui possédait des fabriques indigènes. A côté des poteries façonnées au tour, dont la pâte est fine, dure et cassante, nous avons déjà signalé des pièces grossières à grains épais, faites à la main. Bien que nous n'ayons pas eu la chance de trouver des pièces entières, plusieurs d'entre elles montraient encore un profil, de la base à l'ouverture, permettant de les reconstituer avec certitude. D'autres, sans appartenir au même ustensile, se complétaient. Nous avons réuni sur une même planche les types les plus fréquents, nous autorisant ainsi à nous faire une idée de la vaisselle employée à cette époque dans un ménage de notre ville.

Les types les plus usités, de toutes grandeurs, peuvent se grouper ainsi :

1. Des soupières de grande dimension, dont l'une nous est parvenue à demi complète. (*Fig. 3, N° 1.*)
2. Des vases ou jattes, à bords droits évasés, avec ou sans cordons horizontaux aux parois épaisses. (*Fig. 3, N° 2.*)
3. Des vases à col mouluré ou cruches, de toutes dimensions. (*Fig. 3, Nos 3, 4.*)

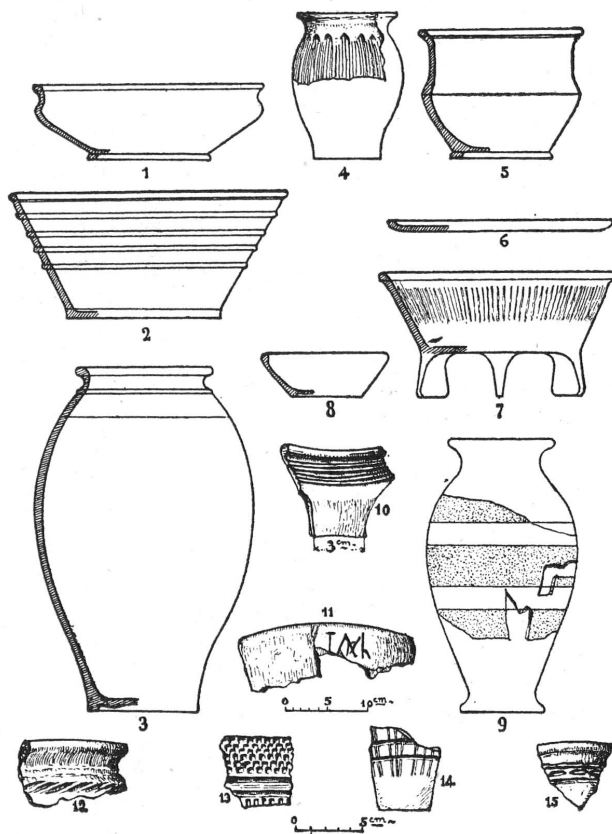


FIG. 3. — Vases usuels gaulois, poterie grise et noire.

4. Des jattes qui rappellent un peu les soupières, mais ont une ouverture plus étroite et un galbe plus droit. (*Fig. 3, N° 5.*)

5. Des assiettes et plats dans toutes les grandeurs. (*Fig. 3, N° 6.*)

6. Des marmites à trois pieds. (*Fig. 3, N° 7.*)

7. Des écuelles ou terrines, à bord rabattu, dont la forme est déjà connue à l'époque du Bronze. (*Fig. 3, N° 8.*)

Il existe encore d'autres variétés, comme des tasses ou gobelets, ainsi que des bols, mais ils semblaient peu fréquents dans cette fouille.

La pièce la plus intéressante ramassée dans les cendres du foyer est un fragment d'écuelle en terre grossière, présentant au-dessous du rebord un graffite avant cuisson en lettres latines archaïques utilisées par les peuplades gauloises, par exemple à Bibracte¹. (*Fig. 3, N° 11.*) On y lit après un T un AM liés et Ιλ, soit TAMIL pour TAMILUS. Ne serait-ce pas le nom d'un potier indigène ? A notre connaissance, c'est le plus ancien graffite trouvé à Genève.

Les rares pièces décorées le sont au moyen de hâchures ou traits verticaux ou diagonaux très serrés. Des cols de vases sont soulignés par des empreintes en forme d'yeux, de virgules ou de chevrons. D'autres encore offrent des divisions verticales ou horizontales faites au lisseur remplies de petits traits. (*Fig. 3, Nos 4, 10, 12, 13, 14, 15.*) Quelques-unes de ces pièces paraissent plus archaïques que celles trouvées sous la rue de l'Hôtel de Ville².

Poteries diverses. — Il n'a été remarqué, dans les poteries ordinaires, qu'un seul débris d'amphore vinaire, une base conique et un col rabattu. Dans la partie supérieure de la couche jaune, donc déjà romaine, notons deux petits vases dont l'un complet en terre rougeâtre fine, peut-être des vases funéraires. A côté des poteries peintes et grises se trouve une série de récipients en terre rouge ordinaire, principalement des assiettes et des petits bols; ils ont sans doute été façonnés dans le pays.

Objets en métal. — Dans cette catégorie la récolte a été pour ainsi dire nulle. Cette pauvreté provient en grande partie de l'humidité du terrain et aussi de ce que les travaux très rapides ne nous permettaient pas le triage complet des déblais. En dehors du fossé, mais à la base de la couche jaune, une fibule incomplète du type de Nauheim, soit avec un ressort à quatre spires, sans griffe et un arc filiforme légèrement aplati à sa naissance. L'ardillon est brisé (longueur 48 mm.).

Nous avons indiqué le couteau en fer provenant des environs du squelette. Il mesure pour la lame 38 cm. de longueur et 7 cm. pour la soie, largeur 15 mm. Sa courbure est différente des couteaux connus de la Tène. Nous ne pouvons nous prononcer sur la nature et la date de cette pièce.

¹ BULLIOT, *op. cit.*, *Album*, pl. XLI. A Rome *Corpus I. L.*, t. XV, 2, n° 3265.

² L. BLONDEL, *L'oppidum de Genève*, *Bulletin Soc. d'Hist. et Arch. Genève*, t. IV, p. 361.

Parmi les cailloutis du foyer se trouvaient deux fragments de pierre dont la surface est polie sur deux côtés avec un arrondi. L'une d'elles pourrait provenir d'une meule.

Période d'occupation de la maison. — L'examen de tous ces débris ainsi que l'étude concordante de la faune, nous permettent d'établir avec beaucoup de probabilité la période pendant laquelle cette maison a été habitée. La région du foyer et ses abords, comprise dans la zone rouge, ne renferme que des débris de la Tène et une faune ancienne, sans apport romain sensible. La couche jaune n'a plus traces de foyer, elle comprend encore des vases à tradition gauloise, mais avec des pièces nettement romaines, la faune se modifie, c'est une période de transition. La couche noire est complètement romaine et dure jusqu'au début du moyen âge, la faune est toute différente. L'épaisseur du déblais rouge, et les superpositions des foyers, nous permettent d'affirmer que cet habitat a duré assez longtemps. Les débris les plus anciens remontent certainement au début du I^{er} siècle av. J.C., puis la période concordant avec la campagne de César contre les Helvètes est bien représentée par les poteries peintes et la majorité des vases, enfin au commencement de l'ère chrétienne cet emplacement est abandonné, le déblais comble peu à peu la dépression, les poteries jetées là deviennent plus rares. Pendant tout l'empire romain ces remblais successifs viennent remplir le fossé.

Il est curieux de retrouver, sous le sol d'une ville où l'on n'a jamais cessé d'habiter, des restes en place d'une demeure aussi ancienne. Nous avons décrit ailleurs les traces de l'artère principale de l'*oppidum*, soit la rue de l'Hôtel de Ville,¹ se prolongeant par la Grand'Rue et la Cité jusqu'au pont du Rhône; nous pouvons maintenant compléter ce tableau par la description d'une habitation contemporaine. Ce n'est plus par analogie avec d'autres oppides, mais par des fouilles, que nous pouvons dire que les maisons allobroges de Genève possédaient des parois en clayonnage reposant sur des murs en pierres sèches, avec un sol de terre battue. Probablement que derrière les murs de l'*oppidum*, posés sous le tracé approximatif de l'enceinte réduite romaine², les maisons bordaient la voie principale, en laissant souvent entre elles des espaces libres. En dehors des murailles, sur le revers de la colline, quelques habitations, cachées dans les ravins qui menaient au lac, étaient venues s'établir. Notre maison, construite au fond d'un fossé très ancien, peut-être de main d'homme, restait hors les murs³. Sans doute que cette dépression servait de rampe d'accès, du Rhône à la haute ville. Au moment de l'extension de l'agglomération, pendant l'Empire, tout disparaît, le ravin est en partie nivelé. Mais, après les invasions bar-

¹ L. BLONDEL, *L'oppidum*, *op. cit.*, p. 349 et suiv.

² L. BLONDEL, *L'enceinte romaine de Genève*, *Genava*, t. III, p. 129.

³ Disposition qui existe dans d'autres oppides. J. DÉCHELETTE, *Manuel d'archéologie préhistorique*, *op. cit.*, t. II, p. 945 et 946.

bares, on doit rétablir les murs fortifiés sur la colline, le flanc du coteau reste vierge de constructions pour permettre la défense; sur le bord du ravin, encore visible, on construit un mur qui relie l'enceinte du haut et la grève du lac. Sur les débris accumulés les quartiers du moyen âge regagnent peu à peu les rives, des terrasses se superposent aux civilisations disparues.

Les restes de l'*oppidum* allobroge ont subi une grande dispersion, mais partout où l'on creuse, que ce soit sur les pentes du coteau ou au sommet du promontoire, d'innombrables débris de poterie, qui, par leur date s'échelonnent de la Tène à la fin de Rome, revoient le jour. Des terrasses de la rue Calvin à La Tour de Boël, c'est par milliers qu'on reconnaît des vases brisés et mutilés. Le mélange des périodes dans ces déblais déconcerte, mais il prouve l'importance de la ville supérieure. Seule une fouille, comme celle que nous avons essayé de décrire, a pu déceler des stratifications encore intactes et permettre d'isoler les restes de la Tène de ceux des Romains. L'*oppidum* de Genève, dont on ignorait, il y a quelques années encore, l'emplacement exact, n'est plus un simple mot, il se dessine peu à peu à nos yeux, avec sa rue principale, ses habitations, ses animaux domestiques et ses objets usuels. L'antique *Emporium allobrogum* reprend son importance, son image se précise au côté des grands oppides gaulois. Mais alors que Bibracte, Gergovie, Alesia, ont depuis longtemps été abandonnés, Genève n'a cessé de vivre sur son emplacement primitif.

